

Quartiers populaires et épidémie de COVID-19

Constats et premières réponses locales

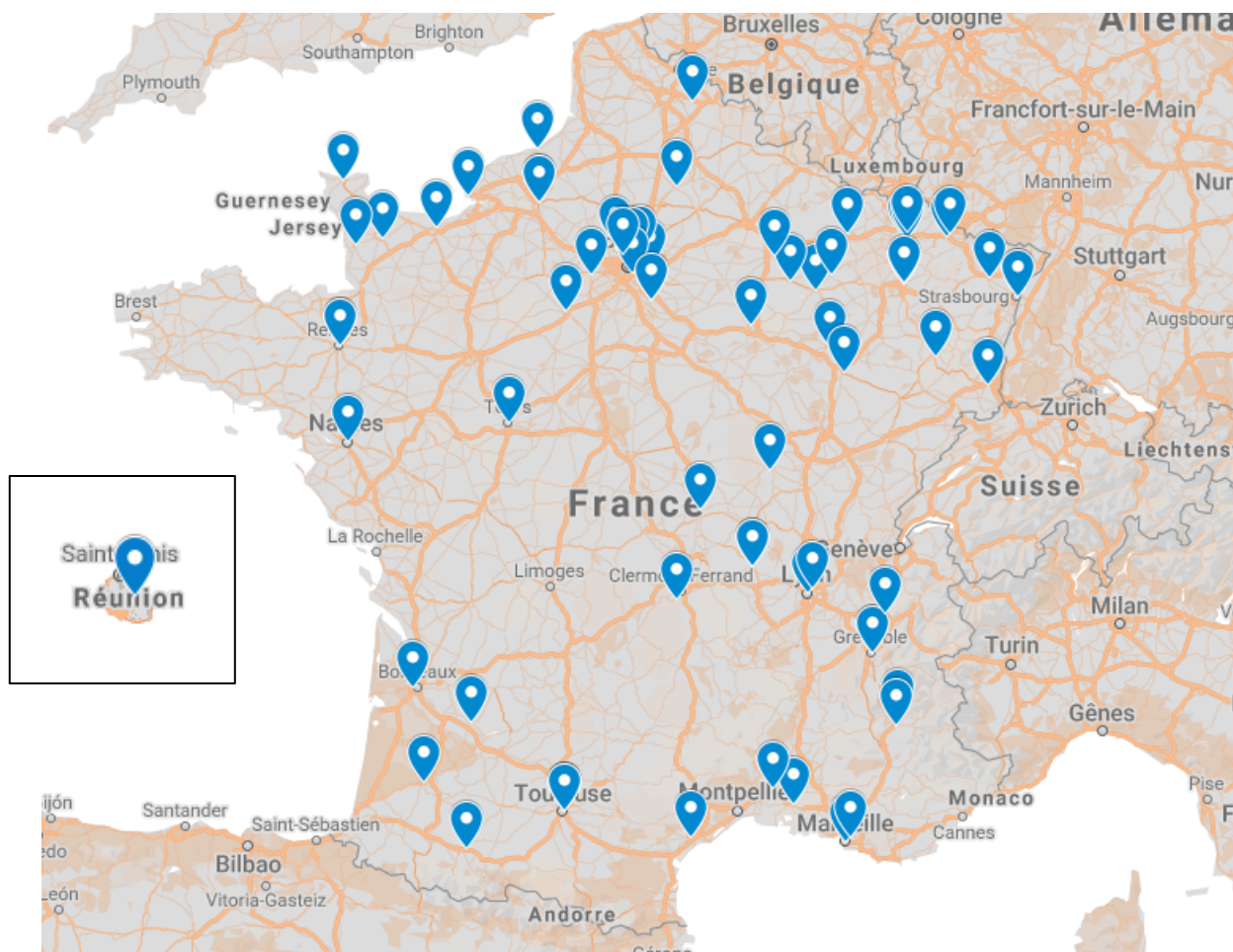
Synthèse de l'enquête nationale - IRDSU

88 répondants du 26 mars au 03 Avril 2020

Parmi ces 88 répondants, 78 sont des professionnels de la politique de la ville en poste dans des collectivités locales, 3 sont Délégués du Préfet, 3 occupent des fonctions de Direction dans un Conseil Départemental ou un Conseil Régional et 4 sont responsables associatifs.

Parmi les 78 professionnels de la politique de la ville,
21 sont en poste dans 9 métropoles,
22 dans des 16 territoires de plus de 100 000 habitants dont 7 franciliens
35 dans 33 territoires de moins de 100 000 habitants.

Localisation géographique des répondants à l'enquête IRDSU

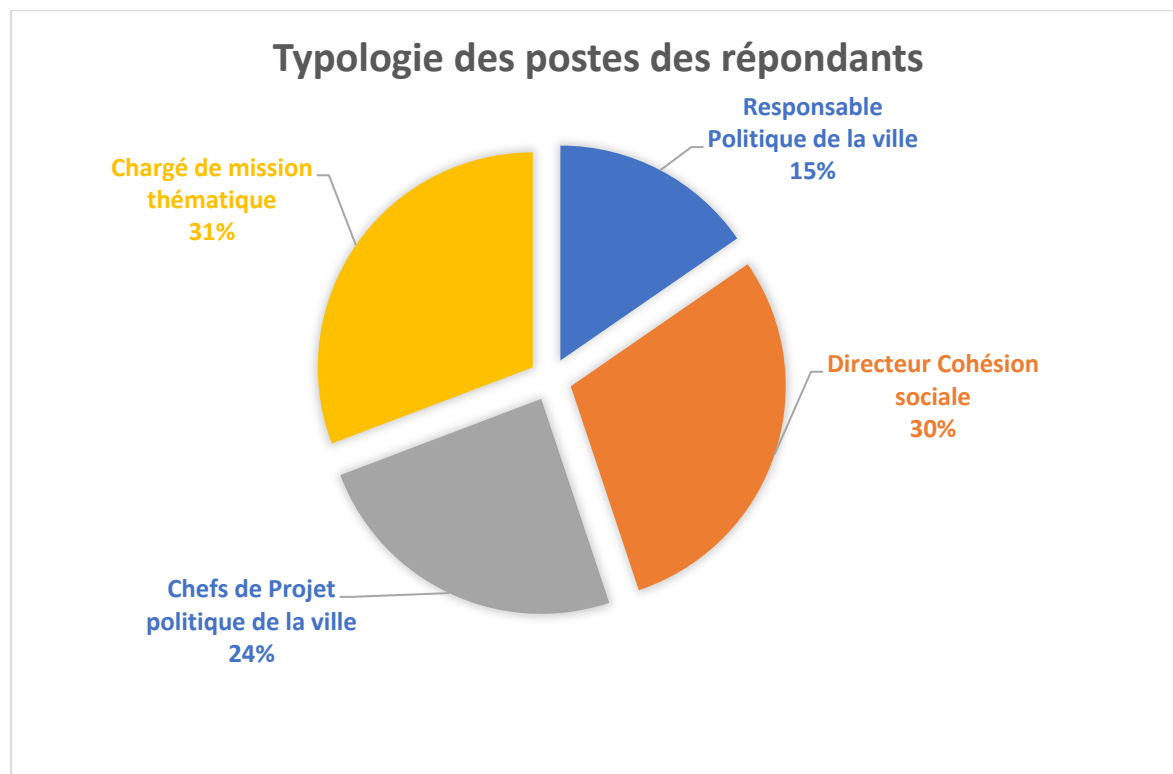


Dans l'échantillon des professionnels répondants :

39 % occupent un poste de chef de projet ou responsable politique de la ville

31 % un poste de chargé de mission thématique : RE, Dev Eco, jeunesse, ...

30 % un poste de directeur de la cohésions sociale et urbaine,

**81 % des professionnels répondants sont en télétravail.**

Les professionnels à leur poste de travail sont majoritairement ceux en lien avec le domaine de l'éducation (coordonnateur PRE, DRE, responsable secteur enfance...) et ceux dont les missions couvrent une direction de CCAS ou CIAS. Quelle que soit leur situation d'emploi, 96 % des professionnels restent en contact avec le territoire sur lequel ils sont en poste.

Dans notre échantillon, les Directions de la cohésion sociale et urbaine et les services politique de la ville sont plutôt largement sollicités dans la déclinaison des mesures locales de gestion de la crise sanitaire avec une focale sur l'analyse et la gestion des conséquences sociales de la crise sanitaire. Néanmoins les dispositifs de coordination et les mesures locales mises en place le sont, en premier lieu, via une entrée « public » et pas une entrée territoire.

Ces mesures locales s'appuient sur l'écosystème local de solidarité au cœur duquel on trouve le CCAS, ou CIAS, les agents municipaux, les bailleurs sociaux, les principaux acteurs associatifs caritatifs et le tissu local des relais présents dans les quartiers. La quasi-totalité de notre échantillon souligne la force des réseaux locaux d'acteurs pré-existants et leur capacité de mobilisation rapide.

L'enjeu majeur du respect du confinement

Un léger décalage dans le respect du confinement dans les QPV, rapidement atténué.

Les professionnels de la politique de la ville font état d'un léger décalage dans le respect des mesures de confinement dans les QPV par rapport aux autres territoires de leur collectivité.

Deux principaux facteurs expliquent ce décalage - mesuré en quelques jours :

- D'une part le temps de diffusion des messages de confinement sous des formes appropriables par les habitants.
- D'autre part le classique surinvestissement d'un espace public « compensatoire » d'un espace privé proposant de plus souvent de médiocres aménités et largement inadapté à la structure familiale.

Les réponses locales aux enjeux de diffusion et de compréhension des consignes :

- Une traduction par les collectivités des consignes dans plus de 50 langues.
- La diffusion de ces consignes traduites dans les quartiers. Pour cela les collectivités ont utilisé tous les supports (affichage public + cages escaliers, comptes facebook, twitter des collectivités, diffusion PQR, diffusion via les médias locaux associatifs dans les quartiers) et mobilisé les personnels disponibles : agents de prévention et de médiation notamment ; les équipes des bailleurs sociaux ont également été très largement mobilisées.
- La traduction et la mise à disposition d'un nombre important d'autorisations de déplacements dérogatoires sous forme papier dans les commerces de proximité, les cages d'escaliers voir dans des boîtes à livres, des chariots de supermarché, des mairies de quartier
- NB : dans plusieurs territoires des conseillers citoyens se sont mobilisés pour relayer ces consignes et informations.

L'analyse de la persistance - parfois constatée, de regroupements de jeunes hommes.

Educateurs de la prévention spécialisés et animateurs ont partagé avec les professionnels les 5 facteurs qui expliquent selon eux ces regroupements :

- La fermeture des établissements scolaires, assimilée initialement à une période de congés libérateur, a entraîné une sur-fréquentation de l'espace public.
- Le sentiment d'immunité de l'adolescence largement conforté par les informations initiales sur le COVID-19 qui toucherait moins les jeunes que les autres classes d'âge.
- La persistance du réflexe fédérateur des jeunes adultes de défier l'autorité qu'elle soit identifiée à la police, l'institution ou plus largement les adultes.
- L'angoisse de rester en famille, enfermé, sans ses pairs ; angoisse qui se superpose à l'existence de difficultés intrafamiliales générationnelles.
- La solidarité d'un groupe soudé auquel le collectif octroie l'immunité « ensemble, il ne peut rien nous arriver ».

Enfin et même si le phénomène est difficilement quantifiable, certains professionnels rapportent comme 6ème facteur de retard dans la compréhension de la gravité de l'épidémie, la part belle faite par les jeunes aux théories complotistes.

Les professionnels font par ailleurs état d'information provenant des bailleurs sociaux, sur un déplacement des regroupements de l'espace public vers les parties communes des immeubles ; ils soulignent la difficulté de mesurer ces phénomènes comme leurs conséquences sanitaires.

Les points de vigilance identifiés par les professionnels :

Aujourd'hui le confinement est globalement respecté dans les quartiers populaires (au 03 avril). Néanmoins, les professionnels soulignent qu'il sera plus difficile pour les habitants des QPV, compte tenu des conditions de vie de la très grande majorité des ménages, de tenir le confinement dans la durée.

Les professionnels soulignent l'enjeu d'une communication officielle très claire, compréhensible et adaptée à tous les habitants dans leur diversité.

Le système des attestations de déplacements dérogatoires ne doit pas créer de tensions particulières dans les quartiers. Les professionnels préconisent ainsi l'utilisation d'une seule autorisation bilingue français/langue d'origine.

L'impérative réponse à l'urgence sociale et alimentaire

Les professionnels ont fait remonter un sentiment de perte de repères pour de nombreuses familles qui compte-tenu de la réorganisation de l'ensemble de l'écosystème local ont plus de difficultés à savoir vers qui se tourner qu'il s'agisse de questions sociales, scolaires, de santé ou économiques.

La réelle baisse des revenus des ménages des QPV, liée notamment à l'arrêt des missions des intérimaires et à l'effondrement de l'économie informelle, se double en effet d'une problématique forte d'accès à l'argent liquide. La fermeture des bureaux de poste de proximité a elle privé de nombreux habitants de leur seul mode de retrait.

Ces tensions importantes sur les budgets des ménages sont accentuées par la fermeture des écoles et donc des cantines qui a généré une augmentation du nombre de repas à supporter par le budget des familles.

Elles se combinent à un renchérissement du panier moyen des familles lié à la fermeture des marchés de plein vent et à un recours quasi obligatoire aux commerces de proximité où les marques distributeurs sont de moins en moins disponibles. Cette hausse a pour conséquences :

- Une multiplication des situations de précarité alimentaire notamment pour les enfants et les personnes âgées
- Un abandon constaté de certains achats aux premiers rangs desquels : les goûters pour les enfants, les protections périodiques et les produits spécifiques bébé.

Les réponses locales

Très rapidement les acteurs de l'action sociale et de la solidarité ont accentué les actions et dispositifs partenariaux déjà existants sur les territoires. Les CCAS et CIAS sont la plupart du temps au cœur du dispositif qui décline trois types de mesures :

- **Le repérage des personnes isolées, vulnérables et de leurs besoins** qui, effectué à partir des listing du plan canicule se complète par des initiatives locales :
 - o initiatives d'habitants, de conseillers citoyens et d'associations très locales pour des repérages le travail d'identification des plus vulnérables et l'inventaire de leurs besoins

- mise en place de référents quartiers chargés coordonner / centraliser l'identification des personnes et de leurs besoins.
- **La mise en place d'outils municipaux ou intercommunaux pour permettre le maintien du lien avec ces personnes.** Si le téléphone en est le mode privilégié ces outils sont soit passifs (numéro d'appel CCAS, Mairie...), soit pro-actifs : mise en place de Réseaux d'appelants bénévoles, mobilisation des bailleurs sociaux pour du phoning en direction des locataires les plus fragiles...
- **L'élaboration par plusieurs collectivités de guides des contacts utiles** compilant en version papier / numérique l'ensemble des informations utiles aux plus fragiles selon leurs différents besoins : accès aux droits, urgence sociale, urgence alimentaire ... : quelles réponses sur le territoire ? quels moyens de contacts ? quels numéros d'appels ?
- **La création de sites, plateformes pour recenser et porter à connaissance l'ensemble des très riches propositions, initiatives associatives** bénévoles du territoire.
- **L'organisation, avec les réseaux associatifs caritatifs, d'une gamme étendue de réponses à la vulnérabilité alimentaire :**
 - Maintien de l'ouverture des épiceries sociales,
 - Augmentation de la distribution des bons d'aide alimentaire (via des fonds d'urgence)
 - Mise en place de point de distribution de l'aide alimentaire (avec restos du cœur, croix rouge, secours populaire) en cœur de quartier,
 - Mise en place de services de livraisons de l'aide alimentaire et/ou de courses/ médicaments en faisant appel au volontariat des agents municipaux, des services civiques, de bénévoles associatifs et d'habitants,
 - Mise en place de « paniers solidaires » à tarifs préférentiels livrés au domicile,
 - Création de point de vente de denrées alimentaires en pieds d'immeuble,
 - Maintien d'un service de portage de repas,
 - Mise en place d'une cellule "des courses pour tous", qui met en lien des volontaires/bénévoles avec des personnes qui ne peuvent/doivent pas sortir,
 - Compilation par les services municipaux et diffusion large de listes des commerçants sédentaires, puis ambulants depuis fermeture des marchés, proposant la livraison de produits,
 - Mise en place de service de moyen de locomotion solidaires pour les courses, respectant les gestes barrières.....

Points de vigilance :

Les professionnels de la politique de la ville et l'ensemble des acteurs de la chaîne sociale pointent l'importance de l'ouverture des bureaux de poste dans les QPV pour permettre aux populations les plus fragilisées de toucher leurs prestations sociales et d'accéder à l'argent liquide.

L'effort de réouverture d'au moins un bureau de poste dans chaque QPV doit être poursuivi.

Dans les quartiers où le bureau de poste ne serait pas ouvert, l'enjeu d'organiser et de sécuriser l'accès de ces personnes vers le bureau de poste le plus proche semble primordial.

L'ouverture de ces bureaux de postes doit se prolonger au-delà des quelques jours du début de mois.

Les professionnels de la politique de la ville préconisent la mobilisation des acteurs des plans alimentaire territoriaux pour permettre l'accès à des produits frais en circuits courts pour compenser la fermeture des marchés de plein vent, fermeture très mal comprise par les habitants.

Une continuité pédagogique plus complexe à mettre en œuvre

La réponse à la fermeture des établissements scolaires depuis le 16 mars est une continuité pédagogique assurée principalement via les ENT et/ou les sites des établissements scolaires. Or, si les enseignants sont très mobilisés pour assurer ce lien avec les élèves en lien avec les parents, cette mission s'avère plus difficile à assurer dans les quartiers populaires que sur le reste du territoire d'une part car la distance école/familles y est déjà plus importante que sur d'autres territoires et d'autre part parce que la fracture numérique s'y révèle particulièrement forte.

Pour les cycles élémentaires ou le rôle des parents est essentiel dans l'organisation du travail scolaire à distance, les professeurs se heurtent à :

- Une difficulté à entrer en relation avec les familles pour lesquelles l'école ne dispose pas de contacts téléphonique / mail.
- Une difficulté de communication orale comme écrite avec des parents ne parlant pas français et non lecteurs.

Pour les collèges et lycée la question de la capacité des foyers à disposer de plusieurs ordinateurs ou tablettes pour permettre à chaque enfant d'accéder aux consignes de travail, aux cours et aux devoirs est cruciale tout comme celle de l'accès à une connexion internet.

Pour pallier ces difficultés une chaîne de la solidarité éducative s'est mise en place :

- Mise à disposition dans les boîtes à lettres des familles et/ou dans les écoles / les établissements par les enseignants de versions papiers des cours / devoirs et consignes pour les familles n'ayant pas accès internet ni d'imprimante ; cette mise à disposition ne va pas sans poser de questions sanitaires.
- Mobilisation forte des opérateurs du CLAS ainsi que d'autres acteurs associatifs pour maintenir leur accompagnement via des téléphones et des outils numériques.
- Mobilisation des équipes des PRE pour maintenir un lien avec les familles et jeunes et assurer un accompagnement à distance.
- Quelques initiatives de recensement des besoins en matériel informatique et connexion internet et organisation de prêts et/ou de fournitures gratuite ou à prix modique de matériel informatique.
- Pour des élèves n'ayant pas accès aux outils numériques, des travailleurs sociaux tentent d'aller au contact des élèves pour maintenir un lien avec l'institution.

Points de vigilance

Les enfants qui ne bénéficiaient pas avant le confinement d'un accompagnement soit au titre du PRE, du CLAS ou autre, semblent les plus exposés à la perte de lien avec l'écosystème scolaire, celui-ci ayant plus de difficulté à entrer en contact avec la famille.

La question de la sortie partielle d'enfants – sur des niveaux clés, peut – elle être envisagée notamment sur les périodes d'après les congés de Pâques.

L'intégration d'appréciations sur l'investissement des élèves pendant cette période pour la notation des élèves et/ou leur dossier scolaire, paraît inégalitaire au vu des disparités d'équipement et d'accès aux contenus / consignes.

Une veille sur les fragilités identifiées

Les professionnels répondant font état d'un risque accru de violences intrafamiliales.

Même si ce risque n'est pas spécifique aux QPV, le confinement -par la promiscuité qu'il génère, accentue les tensions intrafamiliales et « facilite » le passage à l'acte. Près de 25 % des répondants font état de remontées d'informations sur des tensions exacerbées notamment entre adolescents et parents.

Les professionnels sont soucieux de la capacité collective à apporter des réponses à ces situations d'urgence compte-tenu d'une évidente diminution des capacités d'écoute et d'action dans cette période. Plusieurs collectivités via leur CISPD ont mis en place une coordination et diffusent les numéros d'informations.

Les inquiétudes initiales sur l'évolution des conditions de salubrité des quartiers paraissent à ce jour infondées.

En effet, à l'exception d'une collectivité où le ramassage des ordures ménagères est arrêté, l'ensemble des collectivités locales ont maintenu le service parfois en l'adaptant (réduction du nombre de passages).

Si la question des encombrants se pose de façon plus aiguë du fait de la fermeture des déchetteries et parfois du retrait du prestataire du service, plusieurs professionnels font état de solutions collectivités/bailleurs sur ce sujet.

L'entretien régulier comme la réponse aux incidents techniques dans les immeubles HLM sont assurés par les bailleurs sociaux qui ont mis en place une gamme de réponse adaptée : permanences téléphoniques, équipes d'intervention entretien et urgences.